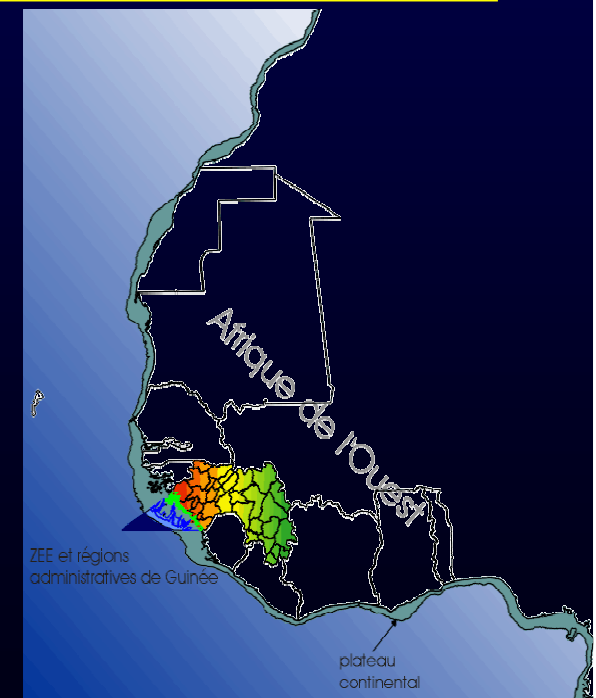


# PECHERIE DES PETITS PELAGIQUES COTIERS EN GUINÉE : Evolution et Défis pour une gestion durable des ressources

Amadou 1 BAH (CNSHB), Conakry, Guinée  
Aboubacar SIDIBE (CSRP), Dakar, Sénégal



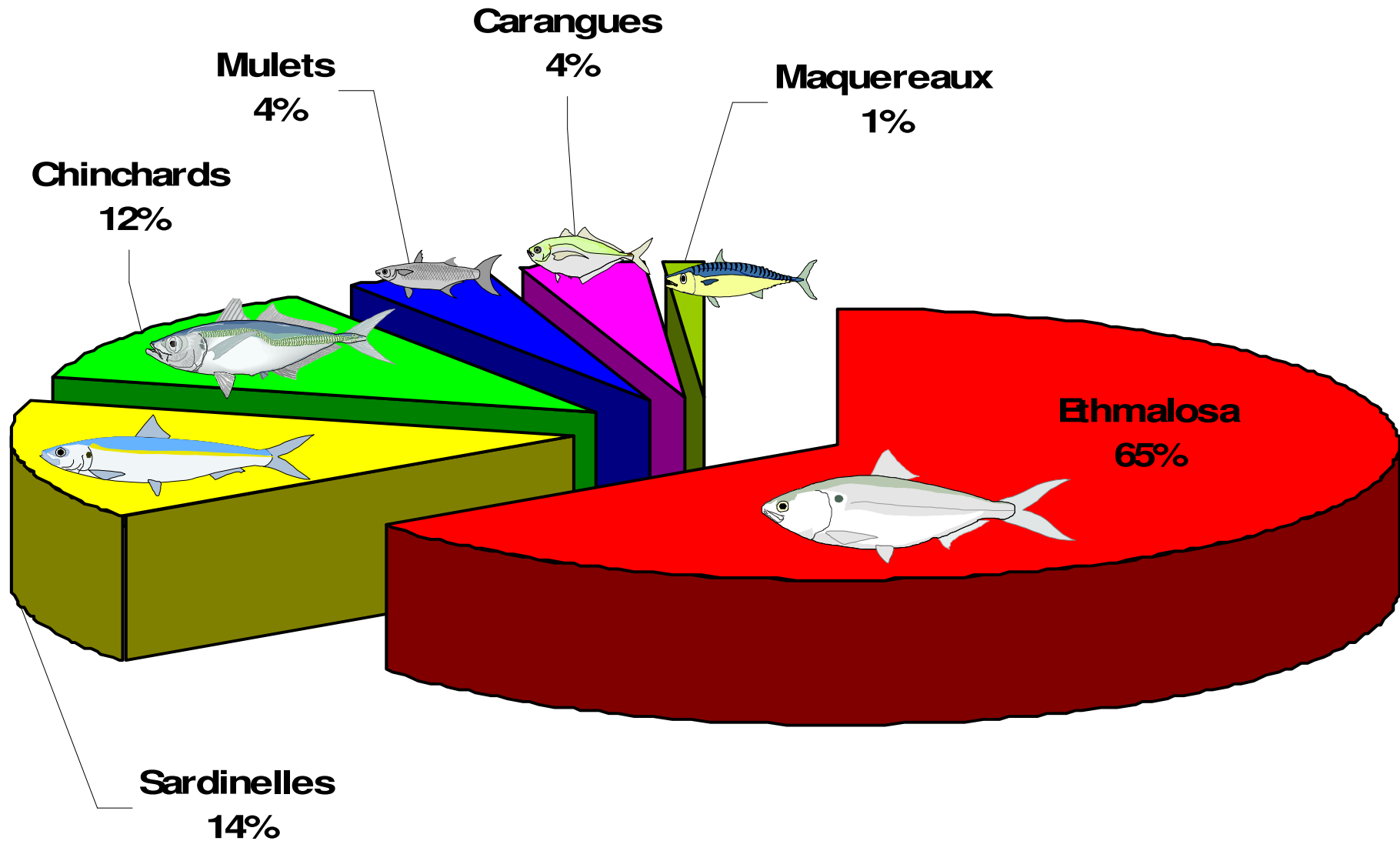
## Contexte halieutique

- La pêche des poissons pélagiques côtiers occupe **50% des activités halieutiques** et représente aujourd'hui entre **60 et 75% des captures totales** en Guinée
- Les ressources pélagiques jouent un rôle **socio-économique et alimentaire important** au niveau de la population côtière

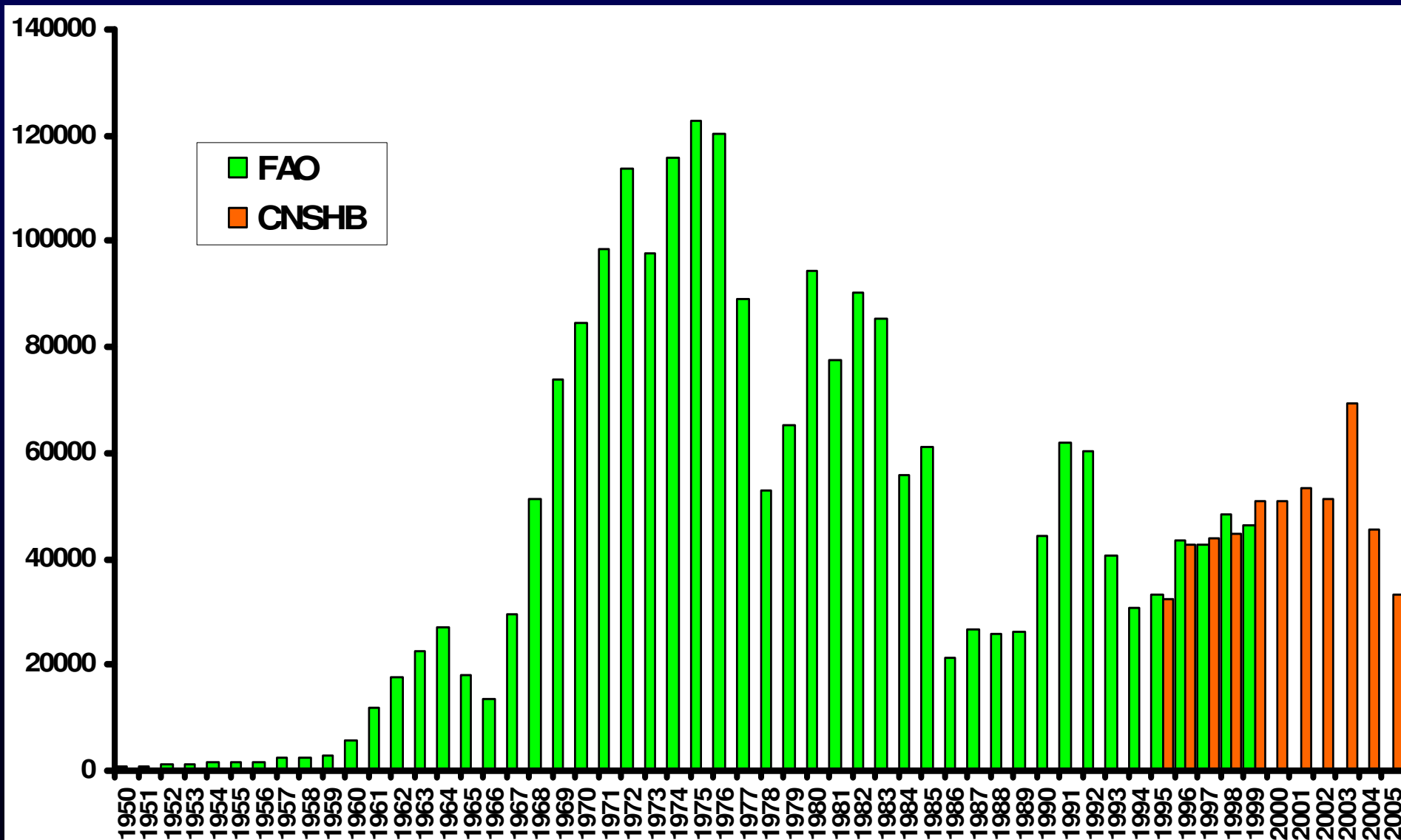
Les questions (ou problèmes) qui se posent actuellement à cette pêche sont :

- Quelles sont les **espèces exploitées** dans la ZEE guinéenne ?
- Quelles sont les **captures effectuées** et quel est l'ordre de grandeur des **biomasses** présentes ?
- Quelles sont les **mesures de gestion et d'aménagement** actuelles en Guinée ?

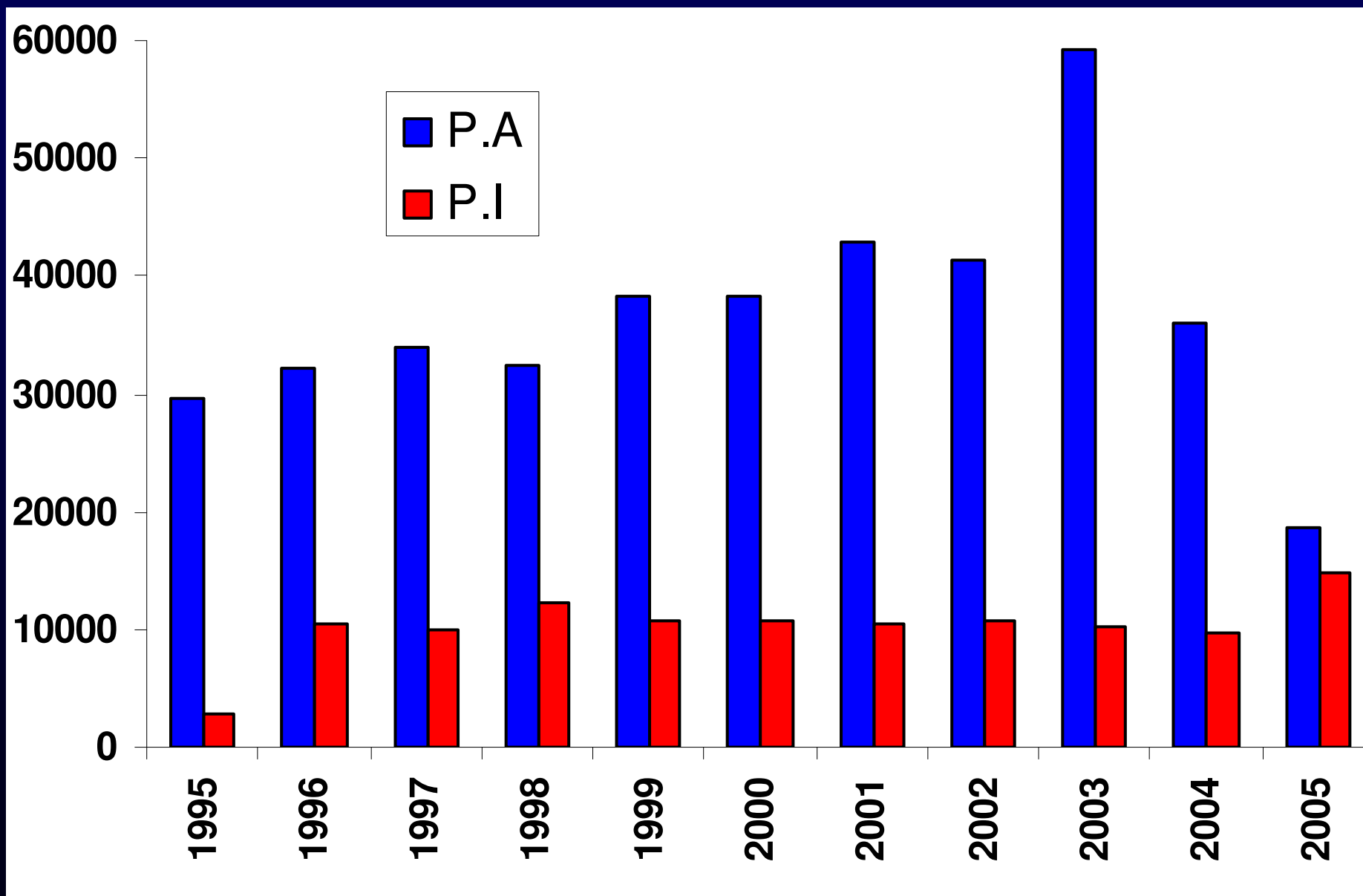
# Principales espèces de petits pélagiques exploitées en Guinée



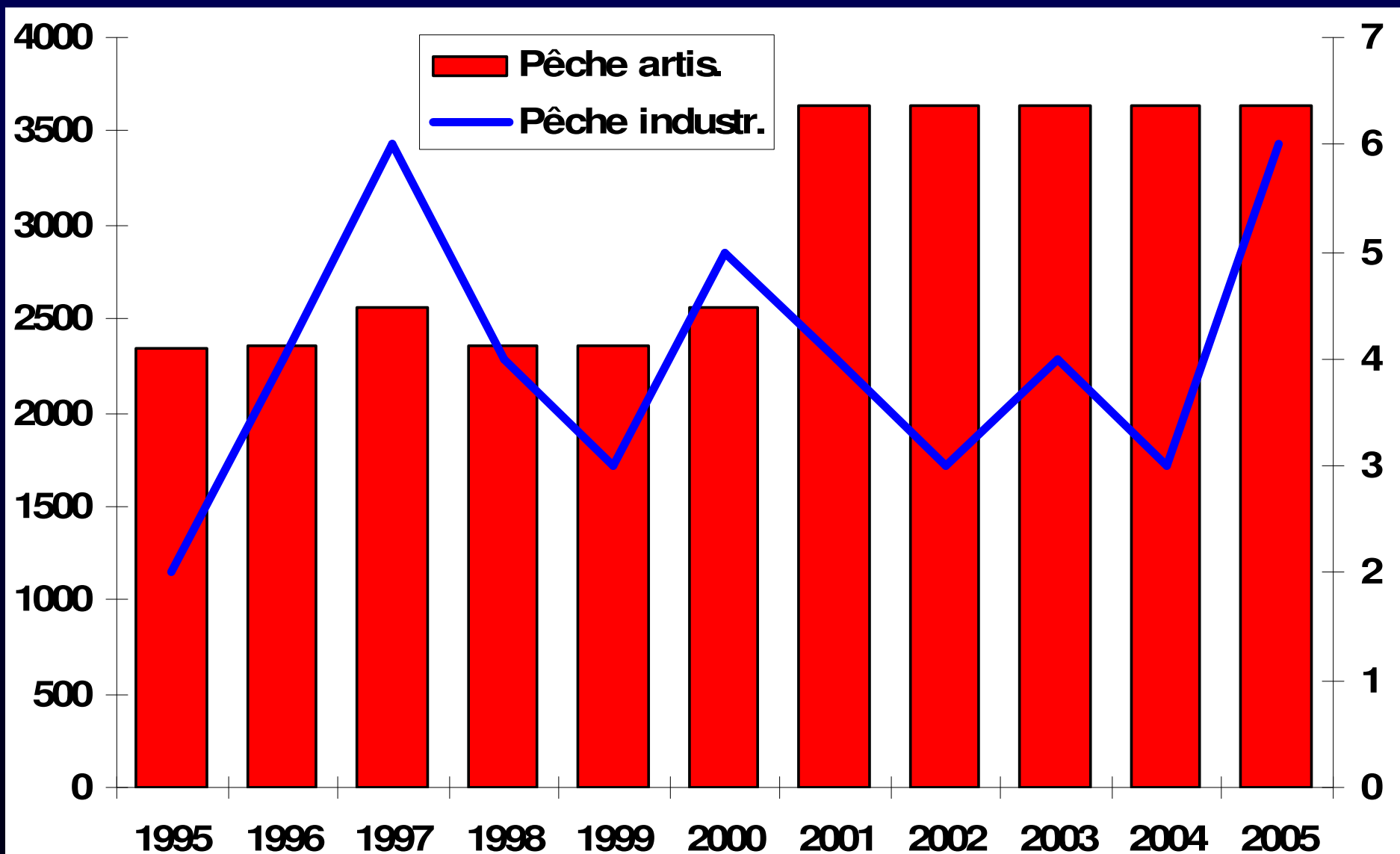
# Évolution annuelle des captures des petits pélagiques dans la ZEE guinéenne de 1950 à 2005 (FAO, CNSHB)



# Evolution annuelle des captures (tonnes) de la Pêche artisanale et de la Pêche Industrielle



# Evolution annuelle du nombre de pirogues (pêche artisanale) et de navire (pêche industrielle) en Guinée



## Différentes estimations de Biomasses à partir des campagnes scientifiques réalisées en Guinée

<u>Années</u>	<u>Navires</u>	<u>Institutions</u>	<u>Observations</u>
1979	Capricorne	COPACE/FAO/ ORSTOM	65.000 tonnes
1989	Atlantida	Atlant Niro/URSS	200.000 tonnes (dont 85.000 tonnes de Sardinelles)
1994	Nizery	ORSTOM	267 000 tonnes
1995	Nizery	ORSTOM	175 000 tonnes
2006	Nansen	GCLME	1.083.000 tonnes de clupéidés
2007	Nansen	GCLME	255.000 tonnes (192.000 de Sardinelles)

# Mesures de gestion de la pêche pélagique en vigueur en Guinée

## - Par rapport aux zones de pêche

### ➤ Pêche artisanale:

- o Les barque de puissance motrice inférieure à 25 CV ne font l'objet d'aucune restriction de zone.
- o Les barques motorisées de plus de 25 CV de puissance sont autorisées au-delà de 6 milles

### ➤ Pêche industrielle:

- o Tous les navires pélagiques sont autorisés seulement au-delà de 50 milles

- Par rapport au maillage

- Les maillages autorisés en Pêche artisanale sont de 25 mm étirés,
- Maillages autorisé en Pêche industrielle sont 70 mm au cul

- Par rapport à l'accès à la ressource

- o En pêche artisanale : au paiement d'une autorisation de pêche pour toutes les embarcations ;
- o En pêche industrielle au paiement d'une license de pêche pour tous les navires pélagiques.

# Conclusion

## Avec

- Aucune **évaluation indirecte** (modèle global et modèle analytique) réalisée à ce jour sur les principaux stocks pélagiques par manque de **données fiables**,

## Et

- l'Existence des **évaluations directes** (écho-intégration), mais avec des **résultats non validés donc peu fiables**.

**L'approche de précaution** (exemple: limiter l'accès à la ressource) reste l'une des actions actuellement envisageables pour **assurer une gestion durable des ressources pélagiques** en Guinée.

Merci de votre *Attention*